



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 MARS 2011

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE CONCLUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE L'EMPLOI CULTUREL

Le 4 mars 2011, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

⇒ Adopte les tarifs d'inscription aux Ateliers d'arts Plastiques dans le cadre de la convention de partenariat avec le Conseil Général de la Gironde.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 4 mars 2011.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN